

ANALYSE DES EFFETS DU PROJET

Milieu impacté	Type d'effet		Principaux arguments	Mesures d'évitement / réduction	Effet résiduel
Effets sur le milieu physique environnant	Effets en phase de travaux (court terme)	Dégradation des sols, artificialisation et imperméabilisation des surfaces	Le site est déjà fortement aménagé/imperméabilisé ; les terrassements et circulations d'engins peuvent toutefois dégrader ponctuellement les sols et générer du ruissellement.	Limiter les emprises de chantier ; balisage des zones sensibles ; décompactage des sols sous surfaces plantées ; remise en état et végétalisation.	FAIBLE
		Dégradation de la qualité de l'eau de la nappe et des cours d'eau	Travaux à proximité du Borne et en présence de la nappe versant : risque de pollution accidentelle (l'atance, hydrocarbures, matières en suspension).	Base vie et engins hors zones sensibles ; kits antipollution ; entretien des engins ; eaux de chantier collectées ; remblais propres ; noues/tranchées d'infiltration réalisées au plus tôt.	FAIBLE
	Effets liés à l'exploitation (moyen et long terme)	Dégradation des sols et imperméabilisation des surfaces	Le projet concerne 1,45 ha déjà en grande partie urbanisés ; il prévoit la désimperméabilisation et la végétalisation du cœur de village.	Privilégier les revêtements perméables/drainants ; maintenir les surfaces végétalisées ; limiter les surfaces imperméables à l'emprise nécessaire.	FAIBLE
		Dégradation de la qualité de l'eau de la nappe et des cours d'eau	Les usages prévus ne comportent pas de transport/stockage de matières dangereuses ; les ruissellements de voiries et stationnements restent le principal risque.	Gestion à la source des eaux pluviales ; ouvrages de décantation/infiltration ; entretien régulier ; interdiction des matières dangereuses ; dispositifs étanches pour les eaux usées.	FAIBLE
		Impact quantitatif sur les eaux superficielles ou souterraines	Les surfaces aménagées peuvent modifier les débits ; le Borne constitue l'exutoire en cas d'événement exceptionnel.	Infiltration prioritaire des eaux pluviales vers la nappe ; ouvrages dimensionnés et entretenus ; surveillance maîtrisée vers le Borne uniquement en situation exceptionnelle.	FAIBLE
Effets sur le milieu naturel environnant	Effets en phase de travaux (court terme)	Altération d'habitats naturels	Chantier au voisinage du Borne et d'habitats humides potentiels : risques de pollution, de piétinement et de dépôts en marge des emprises.	Balisage strict ; exclusion des zones sensibles ; prévention des pollutions ; pas de stockage en bord de Borne ; suivi écologique si nécessaire.	FAIBLE
		Mortalité d'individus	Présence d'oiseaux protégés, de chiroptères et de reptiles recensés ; risque de destruction d'individus lors des débroussaillages, terrassements et circulations d'engins.	Adapter le calendrier hors périodes sensibles ; inspection préalable ; balisage des emprises ; gestion raisonnée de l'éclairage ; intervention d'un écologue en cas d'enjeu.	MOYEN
Effets sur le milieu naturel environnant	Effets liés à l'exploitation (moyen et long terme)	Dérangement de la faune	La fréquentation du site, l'éclairage et les circulations peuvent générer un dérangement durable de l'avifaune, des chiroptères et de la petite faune.	Limiter l'éclairage nocturne ; orienter les luminaires ; préserver et renforcer les continuités végétales ; gestion différenciée des espaces verts.	FAIBLE
		Destruction d'habitats naturels	La reconstitution du site peut supprimer des habitats ordinaires ; les enjeux principaux se situent en rive du Borne et dans les habitats humides identifiés.	Réduire les emprises ; conserver les ripisylves et continuités ; compenser si destruction avérée ; intégrer les résultats de l'expertise écologique élargie.	MOYEN
		Destruction de zones humides	Une zone humide est signalée en rive gauche du Borne ; la passerelle et les aménagements de berge peuvent induire une atteinte directe.	Éviter la zone humide autant que possible ; réduire les appuis/emprises ; dossier loi sur l'eau/porté à connaissance ; mesures compensatoires si impact confirmé.	MOYEN A FORT
		Dérangement de la faune	L'exploitation du site augmente localement la fréquentation et les nuisances lumineuses/sonores, notamment en bordure du Borne.	Plan lumière sobre ; limitation des nuisances ; maintien de zones refuges ; entretien écologique des espaces végétalisés.	FAIBLE
		Fragmentation des habitats	Le projet s'insère dans un tissu déjà urbanisé, hors périmètres Natura 2000 ; le risque porte surtout sur les continuités écologiques du Borne.	Maintenir un corridor végétalisé en bord de cours d'eau ; limiter les clôtures/obstacles ; restaurer des plantations locales.	FAIBLE
Effets sur le milieu humain environnant	Effets en phase de travaux (court terme)	Nuisances pendant la phase de travaux	Chantier en cœur de village : bruits, poussières, circulations et gêne temporaire pour les riverains, commerces et usagers.	Organisation et phasage du chantier ; horaires adaptés ; arrosage/nettoyage ; information des riverains ; limitation du stationnement chantier.	MOYEN
		Difficultés d'accessibilité	Les travaux peuvent perturber les accès routiers, piétons, commerces et itinéraires de randonnée/PDIPR.	Plan de circulation et phasage ; maintien d'itinéraires piétons sécurisés ; signalisation ; accès secours et commerces maintenus.	FAIBLE
		Exposition des travailleurs aux risques naturels	Le site n'est pas en zone inondable majeure mais se situe à proximité du Borne, avec contexte de pente, sismicité 4 et cavités potentielles.	Application des prescriptions PPRN ; études géotechniques ; sécurisation des terrassements ; pas d'intervention en période de crue annoncée.	FAIBLE
		Exposition des travailleurs aux risques technologiques	Aucun site ICPE ni canalisation de transport de matières dangereuses n'est identifié à proximité immédiate.	Vérification DICT/réseaux avant travaux ; respect des consignes de sécurité du chantier.	NEGLIGEABLE
		Exposition des travailleurs aux risques sanitaires	Aucun sol pollué n'est recensé sur l'emprise ; des sites industriels sont toutefois identifiés à moins de 500 m.	Arrêt et diagnostic en cas de découverte de terres suspectes ; gestion adaptée des déblais.	NEGLIGEABLE
	Effets liés à l'exploitation (moyen et long terme)	Circulation routière	Le projet peut générer des flux supplémentaires ponctuels, mais il s'inscrit en centre bourg bien desservi et renforce le pôle d'échange multimodal.	Favoriser les modes actifs et transports en commun ; organiser les accès/livraisons ; signalisation ; gestion des pics de fréquentation.	FAIBLE
		Accessibilité du site en modes actifs et transports en commun	Le projet maintient et valorise les continuités piétonnes et de randonnée et améliore l'intermodalité du cœur de village.	Cheminements sécurisés et lisibles ; liaisons vers arrêts TC et stationnements ; accessibilité PMR intégrée.	POSITIF
		Stationnement	La fréquentation créée par les services, livraisons et usages touristiques peut accroître la demande de stationnement.	Dimensionnement et organisation des places ; revêtements drainants pour les stationnements ; gestion des livraisons et du stationnement courte durée.	FAIBLE
		Exposition des usagers au risque inondation	La synthèse indique que le site n'est pas situé en zone inondable ; la limite sud reste toutefois proche du Borne et du périmètre PPRN.	Respect des prescriptions PPRN ; implantation et cheminements hors zones exposées ; information/évacuation en cas d'alerte crue.	FAIBLE
		Exposition des usagers au risque technologique	Aucun risque technologique notable n'est identifié : pas d'ICPE proche, pas de canalisation TMD, pas de transport de matières dangereuses prévu.	Maintien de l'interdiction des matières dangereuses et gestion sécurisée des activités.	NEGLIGEABLE
		Exposition des usagers au risque sanitaire (sols pollués)	Aucun site industriel ou sol pollué n'est répertorié sur l'emprise du projet.	Contrôle en phase travaux ; évacuation adaptée de terres suspectes en cas de découverte fortuite.	NEGLIGEABLE
		Effets socio-économiques	Le projet améliore l'accueil du centre-bourg, crée un bâtiment de services, conforte les équipements et accompagne les événements et le tourisme.	Conception favorisant les usages locaux, l'accessibilité et la polyvalence des services.	POSITIF
		Effets sur le cadre de vie	La désimperméabilisation, la végétalisation et la requalification des espaces publics améliorent le paysage urbain et la qualité d'usage.	Insertion paysagère ; maintien des secteurs paysagers ; avis ABF le cas échéant ; choix de matériaux qualitatifs.	POSITIF